

Réunion du Comité Provincial Namurois **qui s'est tenue à Temploux** **SAISON 2023/2024 : P.V. N° 01 – 22/08/2023.**

Séance ouverte à 19h15.

Membres présents :

Mmes. C. FOLIE, I. PIETQUIN.
MM. D. HARMAND, P NOËL, P. WINAND.

Membres excusés :

Mme S. VANCRUTSEN
M. J.-C. OGER, F. ANTOINE, F. GRANDJEAN.

1. Approbation de PV :

- Le P.V. n°04 de la saison passée est approuvé à l'unanimité.

2. Secrétariat:

- Le président et le secrétaire ont reçu la démission du CPN de Frédéric Grandjean, juste avant le début de la réunion. Il se propose pour continuer à s'occuper du Circuit Dandoy. Le bureau doit se pencher sur son remplacement dans la cellule de Propagande.
- Le club de R.S.L. N068, issu de la fusion de Rouillon, Sart et Lesves, reprend la dénomination « Rouillon ».

3. Trésorerie:

- Plus aucun club ni joueur n'a de dette vis-à-vis de la province.
- La nouvelle liste des redevances et amendes pour la saison 2023-24 est approuvée.
- Tout comme l'AFTT, les amendes de joueurs qui ne jouent pas un ou plusieurs matches seront envoyées directement aux joueurs.
Les intéressés auront la possibilité de rentrer un certificat médical dans les 72 h afin d'éviter l'amende.
Ceci ne concerne donc pas les WO pour l'ensemble de la rencontre.
Après deux mois d'application, la situation sera réexaminée.

4. Règlement sportif provincial :

- Comme évoqué dans une précédente réunion, un condensé des différentes réglementations provinciales a été rédigé afin qu'elles soit plus accessibles.
- Ce document sera proposé à l'AP de début de saison.
- Les modifications à ce règlement devront être proposées pour le 1° mars et votées lors de l'AP de fin de saison.

5. Commission provinciale interclubs namurois :

- Un groupe de travail de l'AFTT a rédigé un projet de réglementation sur les noyaux qui serait appliqué pour la saison 2024-25.
- Il sera présenté au CR très prochainement, pour accord, et ensuite soumis au vote de l'AG de l'AFTT.

6. Commission provinciale des compétitions namuroises :

Masters

- Gros succès des premiers masters.
- Le premier de Villers a dû être annulé pour cause de condensation ayant rendu le sol très glissant.
- Dominique Harmand tentera de trouver une nouvelle date cette saison.

7. Commission provinciale des jeunes :

- La commission des jeunes participe à une compétition à Rouen et à Charleville Mézière.
- Plusieurs jeunes ne suivent plus le sport études et reviennent à la province.

8. Commission provinciale des vétérans :

- Les inscriptions pour les championnats du monde du 6 au 14 juillet 2024 sont ouvertes.
- Le tarif des inscriptions reste inchangé mais le prix des repas doit être revu car il est trop bas.
- Le budget de cette saison doit être approuvé par la commission.

9. Commission provinciale d'arbitrage :

- Un juge arbitre pour les masters est désigné par la commission pour les clubs qui en font la demande.
- Afin de planifier les besoins, un document de disponibilité des juges arbitre sera envoyé en plus de celui des arbitres.
- La commission a la possibilité d'acheter un mesureur de planéité des tables pour 300 €. Le budget sera éventuellement prévu pour la saison prochaine si la nécessité se fait sentir.

10. Divers :

- La finale de la Coupe de l'aile francophone aura lieu et sera organisée par la province de Namur.
- Les responsables « labellisation » seront convoqués par l'AFTT quand les conditions de l'ADEPS seront connues.
- La province de Namur suit la réglementation nationale concernant les dames sur la liste de force messieurs, à savoir 8 dames autorisées en messieurs s'il n'y a pas d'équipe dames et 8 dames supplémentaires autorisées par équipe dames effective.

Séance levée à 22h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

P. NOEL